

Intitulé de l'UE	Relations extérieures
Section(s)	- (1 ECTS) Bachelier : conseiller social MC

Responsable(s)	Heures	Période
Kelly DE DECKER	20	Quad 1

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Séminaires professionnels /conférences professionnelles	20h	Kelly DE DECKER

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Séminaires professionnels /conférences professionnelles : 20h d'AIP

Langue d'enseignement
Séminaires professionnels /conférences professionnelles : Français

Connaissances et compétences préalables
néant

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES
Cette UE contribue au développement des compétences suivantes

Objectifs de développement durable



Travail décent et croissance économique

Objectif 8 Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

- 8.2 Parvenir à un niveau élevé de productivité économique par la diversification, la modernisation technologique et l'innovation, notamment en mettant l'accent sur les secteurs à forte valeur ajoutée et à forte intensité de main-d'oeuvre.
- 8.3 Promouvoir des politiques axées sur le développement qui favorisent des activités productives, la création d'emplois décents, l'entrepreneuriat, la créativité et l'innovation et stimulent la croissance des microentreprises et des petites et moyennes entreprises et facilitent leur intégration dans le

secteur formel, y compris par l'accès aux services financiers.

- 8.5 D'ici à 2030, parvenir au plein emploi productif et garantir à toutes les femmes et à tous les hommes, y compris les jeunes et les personnes handicapées, un travail décent et un salaire égal pour un travail de valeur égale.
- 8.6 D'ici à 2020, réduire considérablement la proportion de jeunes non scolarisés et sans emploi ni formation.
- 8.8 Défendre les droits des travailleurs, promouvoir la sécurité sur le lieu de travail et assurer la protection de tous les travailleurs, y compris les migrants, en particulier les femmes, et ceux qui ont un emploi précaire.

Acquis d'apprentissage spécifiques

Il importe de sensibiliser les étudiants aux réalités de leur futur métier grâce aux contacts avec des professionnels lors de visites d'entreprises ou de conférences au sein de l'école. Les acquis d'apprentissage, en vue de répondre aux compétences susmentionnées, sont :

- Cerner les caractéristiques de la réalité professionnelle développée lors de la visite d'entreprise et de la conférence, en lien avec les débouchés de conseiller(e) social(e) issus de la visite d'entreprise effectuée et de la conférence réalisée;
- Illustrer certaines caractéristiques en utilisant des savoirs issus des AA ou des stages ;
- Exprimer un avis personnel sur l'intérêt de ces contacts avec des professionnels dans l'apprentissage;
- A partir des connaissances déjà acquises, argumenter son point de vue

Contenu de l'AA Séminaires professionnels /conférences professionnelles

Contenu variable : conférences et/ou visites en lien avec la formation.

Deux conférences (dates à déterminer) ou une conférence et une visite.

Méthodes d'enseignement

Séminaires professionnels /conférences professionnelles : approche interactive

Supports

Séminaires professionnels /conférences professionnelles :

Ressources bibliographiques de l'AA Séminaires professionnels /conférences professionnelles

Les sites internet, les articles de presse, de revues spécialisées ou scientifiques, en lien avec la visite et la conférence réalisées, représentent des ressources importantes pour l'étudiant.

Évaluations et pondérations

Évaluation	Note globale à l'UE
Langue(s) d'évaluation	Français
Méthode d'évaluation	En lien avec la ou les conférence(s) et la visite d'entreprise, deux travaux sont à remettre. Chaque travail vaut pour 20 points. Ces travaux sont à remettre sur Moodle dans le courant du mois de décembre (date à déterminer). Les consignes et les grilles d'évaluation, pour chaque travail, seront publiées sur Moodle dans les trois jours ouvrables après chaque activité. Les travaux sont rattrapables en seconde session selon les mêmes modalités.
Report de note d'une année à l'autre pour l'AA réussie en cas d'échec à l'UE	
Séminaires professionnels /conférences professionnelles : non	

